

Image not found or type unknown



droit pour un copropriétaire d'avoir accès à la consultation faite par le conseil syndical

Par cta, le 21/09/2020 à 17:39

Bonjour,

Je suis copropriétaire à Paris et suite à une réclamation faite auprès de mon syndic, le conseil syndical a consulté un avocat.

Le syndic refuse de me communiquer cette consultation. En at-il le droit ou doit-il faire droit à ma demande ?

Merci de votre retour,

Bien cdlt